

**CONTRAT DE LOCATION ET DE RESERVATION D' UN MOBIL HOME
OU D' UN BUNGALOW**

Entre :

La S.A.S. New Life, CAMPING DE LA GARRIGUE,
dont le siège est: Route de Seille, 05140 LA FAURIE,
représentée par Monsieur BUTOT Bertrand, son président,

et

Nom - Prénom.....

Adresse.....

Code Postal et Ville.....

Pays.....

Email.....

N° de Téléphone.....Portable.....

Comment avez-vous connu le Camping de la Garrigue?.....

.....

Composition de la famille

Nom

Prénom

Date de naissance

1.....

2.....

3.....

4.....

5.....

6.....

Véhicule

Immatriculation.....

Marque.....Couleur.....

Animal

Chat/ Chien/ Autre

Préciser.....

N° Tatouage.....

Accepte les conditions de location et réserve pour la période du :

Date d' arrivée.....à partir de 15 h

Date de départ.....à partir de 10 h

LOCATION

Chalet 3 places (2 chambres)

Chalet 5 places (2 chambres)

Nombre d' adultes.....

Nombre enfants de 9 à 13 ans.....

Nombre d' enfants de 2 à 9 ans.....

Nombre d' enfants de moins de 2 ans.....

Nombre d' animaux.....

Option draps.....

REGLEMENT

Arrhes

A régler 30% du montant du séjour, soit.....

Mode de règlement.....en date du.....

Solde

Je m' engage à payer le solde correspondant aux 70% restants, soit,
la veille de notre départ.

Caution

Je m' engage à verser lors de mon arrivée une caution de 300€ , qui me sera restituée le jour de mon départ, déduction faite éventuellement du coût du matériel cassé ou manquant et en parfait état de propreté (voir «Dépôt de garantie »).

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et je les accepte:

Fait à

Le.....

Signataire : Les Locataires

Signataire : Le Camping de la Garrigue (précédée de la mention « lu et approuvé »)

CONDITIONS GENERALES

Réservation :

La réservation ne devient effective qu' avec notre accord et après réception de votre contrat de réservation dûment rempli et signé, accompagné de votre acompte, sous réserve d' emplacement encore disponible à cette date.

La réservation est effective : elle est confirmée par courrier et un reçu est établi.

La réservation ne peut se faire : nous vous en informons par courrier ou par téléphone, en vous restituant la totalité de votre acompte.

Les emplacements sont loués nominativement et ne pourront, en aucun cas, être sous- loués.

Paiement :

Toute réservation, pour être acceptée, doit être accompagnée du versement d' un acompte correspondant à 30% du montant du séjour, déductible du montant global de la facture. Le solde du séjour correspond aux 70% restants sera à régler dans son intégralité la veille de votre départ et ceci sans rappel, ni relance de notre part.

La taxe de séjour doit être ajoutée et s'élève à 0,30€ par personne et par jour.

Annulation :

Toute annulation de séjour doit nous être notifiée par courrier ou par mail. Pour toute annulation parvenue plus de 60 jours avant la date prévue de votre arrivée, l' acompte de 30% vous sera restitué. De 60 à 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, l' acompte ne sera plus remboursable.

Retard ou interruption de séjour :

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d' arrivée retardée ou de départ anticipé. Tout séjour interrompu pour quelque cause que ce soit ne donnera lieu à aucun remboursement. Une location reste réservée 24 heures après la date d' arrivée ; passé ce délai, si le client ne s' est pas manifesté, le locatif sera reloué par le camping, la totalité du versement reste acquise au camping.

Assurance :

Chaque campeur doit être assuré pour sa « Responsabilité civile ». Nous attirons votre attention sur la possibilité de souscrire auprès de votre compagnie d'assurance un contrat couvrant les conséquences d' une annulation ou d' une interruption de séjour.

Dépôt de garantie :

Une caution de 300 € vous sera demandé le jour de votre arrivée, restituable le jour de votre départ, déduction faite éventuellement du coût du matériel cassé ou manquant. L' hébergement doit être restitué en parfait état de propreté, dans le cas contraire, une retenue de 60 € sera effectuée.